

VILLE DE BIARRITZ	PROCES-VERBAL DE LA COMMISSION D'APPEL D'OFFRES AVIS SUR PROJET D'AVENANT (Article L.1414-4 du C.G.C.T.)	AVIS DE LA COMMISSION
----------------------	--	------------------------------

A	DESIGNATION DE LA CONSULTATION
Collectivité ou établissement concerné : VILLE DE BIARRITZ	
Objet du marché : Transport, tri et traitement des déchets récupérés sur la commune de Biarritz	
Lot n° 1 : Déchets industriels banals N° de marché : 2020-106 Titulaire : ETCHEVERRY - MINDURRY Objet du projet d'avenant : Avenant de prolongation jusqu'au 30 juin 2024	
Lot n° 3 : Gravats N° de marché : 2020-107 Titulaire : ETCHEVERRY - MINDURRY Objet du projet d'avenant : Avenant de prolongation jusqu'au 30 juin 2024	
Lot n° 4 : Déchets de plages N° de marché : 2020-108 Titulaire : SUEZ RV SUD OUEST Objet du projet d'avenant : Avenant de prolongation jusqu'au 30 juin 2024	
Lot n° 5 : Déchets de balayage N° de marché : 2020-109 Titulaire : SUEZ RV SUD OUEST Objet du projet d'avenant : Avenant de prolongation jusqu'au 30 juin 2024	
Lot n° 6 : Déchets bois N° de marché : 2021-035 Titulaire : ETCHEVERRY - MINDURRY Objet du projet d'avenant : Avenant de prolongation jusqu'au 30 juin 2024	
Lot n° 7 : Déchets industriels dangereux N° de marché : 2020-110 Titulaire : CHIMIREC DARGELOS Objet du projet d'avenant : Avenant de prolongation jusqu'au 30 juin 2024	

C AVIS DE LA COMMISSION

La Commission d'appel d'offres donne un avis favorable à la passation d'avenants de prolongation aux marchés de transport, tri et traitement des déchets récupérés sur la commune de Biarritz (lots n° 1, 3, 4, 5, 6 et 7).

Avis donné à l'unanimité.

Avenants ci-annexés.

D SIGNATURES	
Nom	Signature
Mme Pinatel	
Mme Pourchabot.	
M. Carcella	
Mme Casino	

TRANSPORT, TRI ET TRAITEMENT DES DECHETS RECUPERES
SUR LA COMMUNE DE BIARRITZ

Lot n° 1 : Déchets industriels banals

MARCHE N° 2020-106

AVENANT DE PROLONGATION

ENTRE LES SOUSSIGNES :

➤ La **VILLE DE BIARRITZ** représentée par Mme Maider AROSTEGUY, Maire, agissant ès qualités,
en vertu d'une délibération du Conseil Municipal en date du 10 juillet 2020,

D'UNE PART,

et

➤ La Société **ETCHEVERRY-MINDURRY**, sise RD 254 - 64200 Bassussarry,

D'AUTRE PART,

ARTICLE 1^{er} - OBJET DE L'AVENANT

Le marché ci-dessus désigné a été conclu pour l'année 2021 et a été reconduit 2 fois (années 2022 et 2023).

Le lancement du nouvel appel d'offres a été retardé en raison de modifications des filières de tri au sein de la commune (multiplication du nombre de filières pour assurer un meilleur tri et un meilleur recyclage des matériaux). En conséquence, il est nécessaire de procéder à la refonte du cahier des charges dans le cadre de la relance de cette consultation.

Dans l'attente de la désignation du nouveau titulaire, le présent marché est prolongé jusqu'au 30 juin 2024.

Le montant des prestations correspondant à cette prolongation s'élève à 59 000,00 € T.T.C.

ARTICLE 2

Les autres clauses du marché initial sont inchangées.

A Biarritz, le

A, le

Pour la Ville de Biarritz,
Le Maire,

Pour la Sté ETCHEVERRY-MINDURRY,

Maider AROSTEGUY

TRANSPORT, TRI ET TRAITEMENT DES DECHETS RECUPERES
SUR LA COMMUNE DE BIARRITZ

Lot n° 3 : Gravats

MARCHE N° 2020-107

AVENANT DE PROLONGATION

ENTRE LES SOUSSIGNES :

➤ La **VILLE DE BIARRITZ** représentée par Mme Maider AROSTEGUY, Maire, agissant ès qualités, en vertu d'une délibération du Conseil Municipal en date du 10 juillet 2020,

D'UNE PART,

et

➤ La Société **ETCHEVERRY-MINDURRY**, sise RD 254 - 64200 Bassussarry,

D'AUTRE PART,

ARTICLE 1^{er} - OBJET DE L'AVENANT

Le marché ci-dessus désigné a été conclu pour l'année 2021 et a été reconduit 2 fois (années 2022 et 2023).

Le lancement du nouvel appel d'offres a été retardé en raison de modifications des filières de tri au sein de la commune (multiplication du nombre de filières pour assurer un meilleur tri et un meilleur recyclage des matériaux). En conséquence, il est nécessaire de procéder à la refonte du cahier des charges dans le cadre de la relance de cette consultation.

Dans l'attente de la désignation du nouveau titulaire, le présent marché est prolongé jusqu'au 30 juin 2024.

Le montant des prestations correspondant à cette prolongation s'élève à 1 400,00 € T.T.C.

ARTICLE 2

Les autres clauses du marché initial sont inchangées.

A Biarritz, le

A, le

Pour la Ville de Biarritz,
Le Maire,

Pour la Sté ETCHEVERRY-MINDURRY,

Maider AROSTEGUY

TRANSPORT, TRI ET TRAITEMENT DES DECHETS RECUPERES
SUR LA COMMUNE DE BIARRITZ

Lot n° 4 : Déchets de plages

MARCHE N° 2020-108

AVENANT DE PROLONGATION

ENTRE LES SOUSSIGNES :

➤ La **VILLE DE BIARRITZ** représentée par Mme Maider AROSTEGUY, Maire, agissant ès qualités, en vertu d'une délibération du Conseil Municipal en date du 10 juillet 2020,

D'UNE PART,

et

➤ La Société **SUEZ RV SUD-OUEST**, sise 2 Chemin Bayou - 33140 Villenave d'Ornon,

D'AUTRE PART,

ARTICLE 1^{er} - OBJET DE L'AVENANT

Le marché ci-dessus désigné a été conclu pour l'année 2021 et a été reconduit 2 fois (années 2022 et 2023).

Le lancement du nouvel appel d'offres a été retardé en raison de modifications des filières de tri au sein de la commune (multiplication du nombre de filières pour assurer un meilleur tri et un meilleur recyclage des matériaux). En conséquence, il est nécessaire de procéder à la refonte du cahier des charges dans le cadre de la relance de cette consultation.

Dans l'attente de la désignation du nouveau titulaire, le présent marché est prolongé jusqu'au 30 juin 2024.

Le montant des prestations correspondant à cette prolongation s'élève à 22 000,00 € T.T.C.

ARTICLE 2

Les autres clauses du marché initial sont inchangées.

A Biarritz, le

A, le

Pour la Ville de Biarritz,
Le Maire,

Pour la Sté SUEZ RV SUD-OUEST,

Maider AROSTEGUY

TRANSPORT, TRI ET TRAITEMENT DES DECHETS RECUPERES
SUR LA COMMUNE DE BIARRITZ

Lot n° 5 : Déchets de balayage

MARCHE N° 2020-109

AVENANT DE PROLONGATION

ENTRE LES SOUSSIGNES :

➤ La **VILLE DE BIARRITZ** représentée par Mme Maider AROSTEGUY, Maire, agissant ès qualités, en vertu d'une délibération du Conseil Municipal en date du 10 juillet 2020,

D'UNE PART,

et

➤ La Société **SUEZ RV SUD-OUEST**, sise 2 Chemin Bayou - 33140 Villenave d'Ornon,

D'AUTRE PART,

ARTICLE 1^{er} - OBJET DE L'AVENANT

Le marché ci-dessus désigné a été conclu pour l'année 2021 et a été reconduit 2 fois (années 2022 et 2023).

Le lancement du nouvel appel d'offres a été retardé en raison de modifications des filières de tri au sein de la commune (multiplication du nombre de filières pour assurer un meilleur tri et un meilleur recyclage des matériaux). En conséquence, il est nécessaire de procéder à la refonte du cahier des charges dans le cadre de la relance de cette consultation.

Dans l'attente de la désignation du nouveau titulaire, le présent marché est prolongé jusqu'au 30 juin 2024.

Le montant des prestations correspondant à cette prolongation s'élève à 33 000,00 € T.T.C.

ARTICLE 2

Les autres clauses du marché initial sont inchangées.

A Biarritz, le

A, le

Pour la Ville de Biarritz,
Le Maire,

Pour la Sté SUEZ RV SUD-OUEST,

Maider AROSTEGUY

**TRANSPORT, TRI ET TRAITEMENT DES DECHETS RECUPERES
SUR LA COMMUNE DE BIARRITZ**

Lot n° 6 : Déchets bois

MARCHE N° 2021-035

AVENANT DE PROLONGATION

ENTRE LES SOUSSIGNES :

➤ La **VILLE DE BIARRITZ** représentée par Mme Maider AROSTEGUY, Maire, agissant ès qualités, en vertu d'une délibération du Conseil Municipal en date du 10 juillet 2020,

D'UNE PART,

et

➤ La Société **ETCHEVERRY-MINDURRY**, sise RD 254 - 64200 Bassussarry,

D'AUTRE PART,

ARTICLE 1^{er} - OBJET DE L'AVENANT

Le marché ci-dessus désigné a été conclu pour l'année 2021 et a été reconduit 2 fois (années 2022 et 2023).

Le lancement du nouvel appel d'offres a été retardé en raison de modifications des filières de tri au sein de la commune (multiplication du nombre de filières pour assurer un meilleur tri et un meilleur recyclage des matériaux). En conséquence, il est nécessaire de procéder à la refonte du cahier des charges dans le cadre de la relance de cette consultation.

Dans l'attente de la désignation du nouveau titulaire, le présent marché est prolongé jusqu'au 30 juin 2024.

Le montant des prestations correspondant à cette prolongation s'élève à 3 000,00 € T.T.C.

ARTICLE 2

Les autres clauses du marché initial sont inchangées.

A Biarritz, le

A, le

Pour la Ville de Biarritz,
Le Maire,

Pour la Sté ETCHEVERRY-MINDURRY,

Maidier AROSTEGUY

TRANSPORT, TRI ET TRAITEMENT DES DECHETS RECUPERES
SUR LA COMMUNE DE BIARRITZ

Lot n° 7 : Déchets industriels dangereux

MARCHE N° 2020-110

AVENANT DE PROLONGATION

ENTRE LES SOUSSIGNES :

➤ La **VILLE DE BIARRITZ** représentée par Mme Maider AROSTEGUY, Maire, agissant ès qualités, en vertu d'une délibération du Conseil Municipal en date du 10 juillet 2020,

D'UNE PART,

et

➤ La Société **CHIMIREC DARGELOS**, sise Z.A. du Mounéou - Route de la Gare - 40400 Tartas,

D'AUTRE PART,

ARTICLE 1^{er} - OBJET DE L'AVENANT

Le marché ci-dessus désigné a été conclu pour l'année 2021 et a été reconduit 2 fois (années 2022 et 2023).

Le lancement du nouvel appel d'offres a été retardé en raison de modifications des filières de tri au sein de la commune (multiplication du nombre de filières pour assurer un meilleur tri et un meilleur recyclage des matériaux). En conséquence, il est nécessaire de procéder à la refonte du cahier des charges dans le cadre de la relance de cette consultation.

Dans l'attente de la désignation du nouveau titulaire, le présent marché est prolongé jusqu'au 30 juin 2024.

Le montant des prestations correspondant à cette prolongation s'élève à 1 200,00 € T.T.C.

ARTICLE 2

Les autres clauses du marché initial sont inchangées.

A Biarritz, le

A, le

Pour la Ville de Biarritz,
Le Maire,

Pour la Sté CHIMIREC DARGELOS,

Maider AROSTEGUY